

> Intitulé de l'emploi

Chef d'agrès

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le chef d'agrès commande un véhicule d'intervention comprenant un équipage et le matériel afin de réaliser les missions confiées dans le cadre opérationnel.

> Activités principales

- Commandement d'un véhicule
- Commandement d'une opération de secours
- Commandement du standard et de l'accueil du centre opérationnel du CIS (centre d'incendie et de secours)
- Participation au fonctionnement et à l'entretien du CIS

> Compétences requises

Savoir :

- Engins et matériels
- Techniques et procédures de commandement
- Techniques d'anticipation
- Techniques d'intervention
- Techniques de communication
- Techniques de rédaction des rapports officiels
- Réglementations (guide national de référence, règlement opérationnel, règlement intérieur, plan d'intervention...)
- Matériel inhérent à chaque type d'intervention
- Attributions et compétences des personnels et des services associés aux secours

Savoir-faire :

- Mettre en œuvre les procédures et les faire appliquer
- Protéger les personnes, les biens et l'environnement
- Contrôler l'équipement et les matériels réglementaires
- Anticiper les causes et les effets d'un évènement et évaluer la gravité et les risques d'une situation
- Reconnaître et protéger les lieux
- Évaluer et maintenir le niveau opérationnel de l'équipage et des matériels
- Contrôler et participer aux reconditionnements
- Élaborer une idée de manœuvre, la faire exécuter, en contrôler l'exécution et transmettre l'information à la hiérarchie
- Contrôler et mettre en place les dispositifs de sécurité
- Commander une équipe

Comportements professionnels :

- Bon relationnel
- Être réactif, savoir prendre des décisions dans l'urgence
- Contrôle de soi dans les situations difficiles
- Disponibilité
- Sens aigu de la discipline

> Conditions particulières d'exercice

- Travail fréquent en extérieur et par tous types de temps
- Environnement à risques majeurs
- Disponibilité
- Contrainte du lieu de résidence durant le temps de service en travail posté
- Aptitude physique et médicale définie réglementairement
- Horaires irréguliers (soirées, congés de fin de semaine, jours fériés) avec amplitude variable en fonction de l'organisation des astreintes de l'activité opérationnelle
- Possession des pré-requis des unités de valeur de chef d'équipe
- Possession des unités de valeur de formation de chef d'agrès
- Possession au minimum du grade de sergent et, par dérogation, de caporal dans le cas du commandement d'une seule équipe

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Développement des moyens matériels de commandement et de communication
- Évolution réglementaires et statutaires
- Évolution des qualifications
- Évolution de la jurisprudence sur la qualification judiciaire de la responsabilité
- Évolution technologiques des équipements et matériels

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Formation permanente aux nouveaux matériels, aux nouvelles techniques et aux nouvelles réglementations

> Proximité avec d'autres emplois

- Chef d'équipe
- Équipier
- Chef de garde
- Chef de centre